



N/Réf : 29/04/SG/2016

★ Mobiliser pour Construire ★

**ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE**  
**Chadian Action for Unity and Socialism/Popular and Ecological Revolutionary Party**  
**( ACTUS/prpe)**

E-mails : [actus\\_pr@yahoo.com](mailto:actus_pr@yahoo.com) [actus-prpe@club-internet.fr](mailto:actus-prpe@club-internet.fr)

**Tchad : Pour sa survie, le peuple a le droit constitutionnel d'opposer une riposte foudroyante contre le 5<sup>ème</sup> hold up électoral à très haut Débit du dictateur Déby.**

## **Déclaration du Parti d'opposition, ACTUS/prpe**

Il n'y a aucune surprise, le verdict concocté depuis 10 jours dans les officines de la Françafrique a été annoncé furtivement à la télévision tchadienne dans la nuit du jeudi 21 avril 2016.

En effet, les résultats de l'élection présidentielle du 10 avril 2016, dûment instruits par le Général Président Sultan Déby à la CENI (Commission électorale nationale indépendante), octroient la réélection dès le 1<sup>er</sup> tour de ce dernier avec 61,56% des voix. Les Candidats de l'opposition arrivent loin derrière avec les pourcentages de suffrages humiliants : Le Député de l'opposition M. Saleh Kebzabo 12,80%, le maire de Moundou, capitale économique, M. Laoukein Kourayo Mbaiherem 10,69% et l'ancien Premier ministre M. Joseph Djimrangar Dadnadji 5%.

Eu égard à ces faux et minables pourcentages que le Général Président Sultan Déby a décidé de répartir frauduleusement entre les candidats de l'opposition, il y a une volonté manifeste d'humilier le peuple tchadien martyr, victime de la tragédie humaine imposée depuis 26 ans sous le règne de la tyrannie absolue.

Le Général Président Sultan Déby vient en effet de réaliser son 5<sup>ème</sup> hold up électoral contre la volonté du peuple qu'il martyrise.

Le peuple très mobilisé ces dernières années pour défendre ses droits légitimes dans la rue, ne laisserait plus jamais voler cette victoire qui est pour lui une délivrance.

### **■ Les preuves irréfutables de la chronique annoncée, du hold up électoral ordonné par le Général Président Sultan Déby.**

En matière d'élections présidentielles, il est de notoriété publique que les quatre précédentes ont toutes été non transparentes car frauduleuses : bourrages des urnes, faux électeurs, intimidations, bastonnades, voire assassinats des candidats de l'opposition, rachat des cartes d'électeurs par le MPS parti présidentiel pour les votes multiples en faveur du despote, corruption des électeurs... [Tchadactuel du 20.04.2016]

**Cette 5<sup>ème</sup> élection a ravi la palme d'or de la délinquance électorale. Le hold up électoral à très haut débit avec la pseudo victoire dès le 1<sup>er</sup> tour du Général Président Sultan Déby, est rationnellement impossible. En effet, le tyran Déby a réussi en 26 ans de fédérer toutes les composantes ethniques du Tchad, victimes de la cruauté de ce dernier. Les populations ont par conséquent voté massivement en faveur des candidats de l'opposition, afin de chasser du pouvoir le tyran Déby. A cet effet, nul n'est besoin d'être un érudit en élection ou en sociologie pour s'apercevoir que le réflexe des votes ethniques des 7 principales grandes régions, circonscriptions électorales les plus peuplées, sont incontestablement acquises aux candidats de l'opposition où le despote Déby arriverait dans le meilleur des cas cumulés seulement qu'en 2<sup>ème</sup> position.**

Ce constat a été étayé par le candidat à la présidentielle et Secrétaire Général du PLD, Dr Mahamat Ahmad Alhabo dans sa conférence de presse du 13 avril 2016 : « En nous fondant sur les procès-verbaux transmis par nos délégués, il apparait que :

*Le Ouaddaï Géographique a plébiscité le candidat du PLD ;*

*Les deux Logones ont choisi le candidat de la CDPT ;*

*Les deux Mayo-Kebbi ont très largement voté pour le candidat de l'UNDR;*

*Le Mandoul et le Moyen-Chari ont porté leurs voix sur le CAP-SUR et l'UFD/PR.*

*Au vu de ces résultats, on peut d'ores et déjà affirmer que le peuple tchadien, dans sa large majorité, a opté pour le changement et l'alternance.*

*Aucun candidat, je dis bien «aucun», ne peut prétendre gagner cette élection au premier tour. Toute autre démarche ou*

**Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme / Parti Révolutionnaire Populaire et Écologique (ACTUS /prpe)**

E-mails : [actus\\_pr@yahoo.com](mailto:actus_pr@yahoo.com) [actus-prpe@club-internet.fr](mailto:actus-prpe@club-internet.fr)



*initiative qui tendrait d'imposer un quelconque candidat élu au 1<sup>er</sup> tour serait un hold-up électoral, un passage en force. Car, il n'est un secret pour personne, que le régime MPS est battu dans les urnes malgré toutes les sortes de manœuvres de fraude auquel il s'est livré...» [Tchad Pages du 14.04.2016]*

Contrairement au lyrisme classique de certains observateurs internationaux, qui dans un flou artistique, ont de facto encensé la victoire du Général président Sultan Déby, l'élection présidentielle du 10 avril 2016 à l'instar des quatre précédentes, est elle aussi entachées d'irrégularités ahurissantes. Cependant, cette fois-ci le peuple aguerris et révolté a voté massivement pour l'opposition et veillerait à préserver jalousement sa victoire.

Quelques éléments non exhaustifs ci-dessous, permettraient de prouver ci besoin en était, l'ampleur de la fraude en amont et en aval de ladite élection. Nous sommes incontestablement en présence d'une élection non transparente et démocratique :

- La déclaration commune du 17.04.2016 des 10 Candidats à la présidentielle répertorie avec pertinence les preuves irréfutables de cet hold up électoral du 10.04.2016 [Cf. TchadPages du 20.04.2016]
- La farouche opposition du dictateur Déby dans un premier temps contre l'établissement de la carte biométrique électorale exigée par l'opposition, puis son accord en dernière minute en amputant cette dernière du Kit de contrôle. Cette disposition a permis le recensement des faux électeurs, mineurs, de mettre à la disposition des militants du MPS, le parti présidentiel plusieurs cartes électorales. [ Cf. Over Blog Makaila : Communiqué de presse de la CPDC (Coordination des Partis Politiques pour la Défense de la Constitution) du 22.02.2015), (Lettre du 09 mars 2015 du Député Ngarleji Yorongar adressée au président de la CENI)]
- La composition de la CENI décidée par le despote est dominée aux 3/4 par le MPS, parti présidentiel et les partis satellites alliés. Ce fait constitue une violation flagrante des statuts de l'article 39 du code électoral qui stipule la parité dans la composition des bureaux de vote.
- Le vote des militaires dans les casernes se sont déroulés sans isolement sous très haute surveillance de la hiérarchie supérieure. Certains citoyens en Kaki qui n'auraient pas voté le Général Déby auraient été embastillés, torturés ou simplement exécutés. En effet, l'affaire des 60 militaires disparus, a été évoquée par le candidat à la présidentielle, le Député et chef de l'opposition M. Saleh Kebzabo, et dénoncée par la CTDDH (Convention tchadienne pour la défense des droits humains) dans son communiqué de presse du 19.04.2016 [Tchadpages du 19.04.2016, Rfi du 20.04.2016]
- Un policier victime de la terreur exercée sur les électeurs de l'opposition a raconté à Amnesty International : « On nous obligeait à voter pour le parti au pouvoir. Deux personnes étaient à l'entrée de l'isoloir. Dès que j'ai pris les bulletins de vote, elles m'ont demandé de cocher en faveur du président. J'ai résisté et on m'a pris. Je n'ai pas eu le temps de voter. Ils ont pris mon bulletin de vote et ma carte d'électeur. Le commandant a donné une gifle à une policière devant tout le monde parce qu'elle a voté pour un opposant devant eux. » [Communiqué de presse d'Amnesty International du 27.04.2016]
- Le président de la Convention Tchadienne pour la Paix et le Développement (CTPD) Laokein Kourayo Médard a déclaré à la presse l'enlèvement de ses militants : M. Dionadji Dionheur, M. Idriss Ramadan par les éléments de l'Agence nationale de sécurité (ANS) et la Gendarmerie de Moundou. Il est sans nouvelles d'eux à ce jour. Un autre militant Mahamat Taher Lol est activement recherché par la police politique [Tchad infos du 27.04.16]
- La terreur et autres crimes à l'encontre des opposants se sont poursuivis avant pendant et après l'élection. C'est dans cette atmosphère délétère que l'opposant Mahamat Ahmat Lazina, président national du MNCT (Mouvement National pour le Changement au Tchad) a été enlevé depuis le 19 avril 2016. [Tchad pages du 27.04.2016]. Au demeurant rappelons que l'Opposant, le Professeur Ibni Oumar Mahamat Saleh, Président de la coalition des partis d'opposition CPDC (Coordination des Partis Politiques pour la Défense de la Constitution) et par ailleurs Secrétaire Général du PLD avait disparu en 2008 dans des circonstances similaires.
- Certains membres de contrôle de l'opposition sont interdits de siéger dans les bureaux électoraux par les autorités administratives aux ordres du Général président Sultan Déby
- En violation flagrante des dispositions de l'article 73 du code électoral, le bureau central de la CENI de N'Djaména a ordonné aux bureaux démembrés de transférer à N'Djaména les PV pour centralisation.



L'article 73 du code électoral stipule cependant que la centralisation doit se faire au niveau du démembrement de la CENI de la circonscription électorale définie. Ce fut le cas de la ville d'Abéché et bien d'autres. [TchadActuel du 13.04.2016, Communiqué de presse du PLD du 12.04.2016].

Selon de nombreux observateurs, ces transferts auraient permis de falsifier préalablement les PV dans un bureau occulte du MPS, parti au pouvoir, avant d'être transmis à la CENI centrale de N'Djaména.

Dans d'autres cas, on note l'absence des PV où des ratures grossières des tripatouillages des pourcentages en faveur du despote Déby

- Coupure délibérée par le gouvernement du despote Déby du réseau de communication (Internet, Sms, lignes téléphoniques à la veuille, pendant et après l'élection jusqu'à la proclamation de la fausse victoire honteuse, indigne et sans gloire du tyran Déby le 21.04.2016. Cet isolement du pays permet au régime d'opérer dans la clandestinité ces crimes électoraux.
- Les envoyés spéciaux de la chaîne francophone TV5 Monde ont été interdits de filmer les élections et leurs matériels confisqués. Le Directeur de la chaîne Yves Bigot et la direction, dans un communiqué de presse et déclaration à RFI dans son édition du 12.04.16, ont relaté les faits gravissimes, incontestables qui caractérisent la fraude électorale : « Nos équipes, regrette ne sont ainsi plus en mesure de faire leur travail dans des conditions normales et sereines et de couvrir correctement le scrutin présidentiel » (...) « Ils étaient en train de filmer dans un bureau de vote où visiblement il y avait des difficultés, des urnes qui arrivent en retard, certains témoins sur place disant que les urnes étaient déjà bourrées – mais ça c'est ce que disent les témoins – et puis on a vu arriver sur mobylette quelqu'un qui arrivait avec des bulletins de vote très, très tard, quasiment avant l'heure de la fermeture des bureaux »
- Le journaliste et écrivain français Thomas Dietrich a été expulsé le 17 avril 2016 par l'arrêté du Ministre de l'intérieur Ahmat Mahamat Bachir [Voix de l'Amérique (VOA) du 18.04.2016].

Nous constatons avec amertume que ces deux atteintes à l'un des fondements de la démocratie, en l'occurrence la liberté de la presse des citoyens français, n'a suscité aucune réaction ferme du gouvernement français, toujours prompt à sortir l'arsenal médiatique si ce cas s'était produit dans certains pays considérés comme « non démocratiques » ou que leurs dirigeants sont insoumis aux impérialistes occidentaux (Syrie de Bachar Al Assad, Cuba de Castro, Libye de Kadhafi, Zimbabwe de Mugabe, Venezuela de Chavez,...).

Pour les Gouvernements français respectifs, le Tchad sous Déby serait une démocratie, d'où ce mutisme depuis 26 ans sur ce régime, pourtant honni du peuple pour ses crimes contre l'humanité et prédation des ressources nationales.

L'exception accordée par la France au tyran Déby du Tchad, où règne l'une des dictatures les plus sanglantes au monde depuis 26 ans, est un encouragement, une assurance tous risques au despote de perpétrer ses crimes contre l'humanité en toute impunité.

La défense de la dictature au Tchad, ne serait-elle pas plus démocratique que celle des valeurs de la démocratie? La notion de défense de la démocratie serait-elle soluble dans la marre des alliés circonstanciés, des criminels dictateurs de la Françafrique ou plus exactement « Gouverneurs-Délégués africains de la France » en Afrique ?

Au demeurant rappelons que l'expulsion du journaliste-écrivain, Thomas Dietrich, vient s'ajouter aux précédentes expulsions en 2006, 2007 et 2015 du Tchad, de Stéphanie Braquais, Sonia Rolley et Laurent Correau, tous journalistes français qui travaillent pour Radio France Internationale (RFI), média public. [Over Blog Makaila du 20.04.2016]

- La terreur et intimidations instituées avant pendant et après les élections ne sont pas compatibles avec la sérénité dont se targue le gouvernement. En effet, l'arrestation des cinq leaders de la société civile et défenseurs des droits de l'homme (Madame Céline Narmadji, M. Mahamat Nour Ibedou, M.Nadjo Kaina Palmer, M.Younous Mahadjir et Dr Albissaty Al Assam) pendant cette période a créé une atmosphère très tendue dans le pays. Ce fait confirme à suffisances la volonté avérée du despote Déby de semer la terreur contre tous ceux qui contestent ou auraient les velléités de contester sa dictature qu'il s'apprête à s'octroyer un 5<sup>ème</sup> mandat grâce au hold up électoral.
- Le système de bourrage des urnes serait matérialisé par l'un des nombreux dysfonctionnements mis en place par le despote Déby. A ce sujet dans sa livraison du 11.04.2016, RFI écrit : « la question du statut des électeurs dit « nomades ». Cette catégorie regroupe à la fois les communautés d'éleveurs, amenées à transhumer régulièrement. Mais aussi des citoyens qui n'ont pas la possibilité de voter dans leur lieu d'origine. Leur statut devrait leur permettre de voter dans n'importe quel bureau. Seulement cette question n'a pas été clairement tranchée, et durant le week-end, plusieurs électeurs ont été refoulés tandis que d'autres ont été autorisés à voter. « C'est très grave, car il y a 520 000 électeurs nomades, c'est quasiment la seconde circonscription après Ndjamena,



qui compte environ 850 000 électeurs », s'inquiète une source bien informée. Jointe par RFI, la Céni n'a pas souhaité s'exprimer sur cette question pour le moment.

- Les démissions du 1<sup>er</sup> Vice-président, et des membres du syndicat UST de la CENI rapportées par BBC du 22.04.2015 et Jeune Afrique du 01.04.2016, discréditent cette institution électorale supervisée en sous mains par le candidat président Déby. Quelle impartialité !

Malgré cette terreur instituée par le pouvoir, afin de décourager les électeurs de l'opposition de se rendre aux urnes, le peuple tchadien dans son ensemble, s'était rendu massivement dans les urnes. Le taux de participation a atteint 76,11%.

Le peuple martyr était déterminé à infliger au tyran une cuisante et humiliante défaite ce 10 avril 2016, en se débarrassant pacifiquement de lui. Espoir et espérance déçus car le Général président Sultan Déby, ce pilleur congénital des élections, a réitéré sa 5<sup>ème</sup> prouesse de forfaiture en inversant les pourcentages, usurpant ainsi la franche et incontestable victoire de l'opposition.

Selon les indiscretions émanant de certains membres du sérail et de la CENI qu'il conviendrait plutôt d'appeler « CENI-DEBY », le Général Président Sultan Déby serait le grand perdant de ce premier tour de la présidentielle, nonobstant des milliards volés au trésor public. Certaines sources le placeraient au 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> rang. Quelle humiliation pour ce Pilleur hors-pair des élections, progéniture de la Françafrique et allié des puissances impérialistes, notamment la France dans « la lutte contre le terrorisme islamiste au Sahel »

Cependant à l'intérieur du Tchad, le peuple est victime de son terrorisme d'état, de toutes les insécurités (sociale, alimentaire, physique, morale, des supplices, assassinats...) qu'il inflige aux populations depuis 26 ans.

Un président terroriste, qui terrorise son peuple à l'intérieur, et qui prétend lutter contre d'autres terroristes à l'extérieur, cela cacherait plutôt sa stratégie de garantir son pouvoir. En intervenant aux côtés de la France au Mali le despote bénéficie du soutien inconditionnel de la France, qui en retour ferme les yeux sur les crimes qu'il perpétue au Tchad.

Le tyran Déby est par ailleurs un imposteur, un fossoyeur du panafricanisme. En effet, progéniture de la Françafrique, il est un excellent soldat exécutant des oukases de l'impérialisme français. Son accord pour l'extension et l'implantation des bases militaires impérialistes occidentales notamment françaises au Tchad, est contraire au projet de la construction des Etats-unis d'Afrique (EUA), cher au Colonel Kadhafi. En acceptant ces bases, il contribue à la recolonisation rampante de notre continent, amorcée depuis l'assassinat du dirigeant libyen Kadhafi et la déportation du président Laurent Gbagbo de Côte-d'Ivoire à La Haye par ces mêmes impérialistes occidentaux, notamment la France.

La propension indécrottable du despote du palais rose à voler les suffrages, n'est pas appréciée de certains membres de la famille présidentielle. C'est ainsi que l'un de ses neveux, Nassour Bahar Mahamat, exprimait sur sa page Face book, à la veille du scrutin du 10 avril 2016, son souhait de voir le Tchad suivre l'exemple de vraie démocratie à l'instar du Ghana ou Sénégal...et non celui de la Côte d'Ivoire meurtrie par la tragique crise post électorale.

En clair, le verdict des urnes devrait être respecté au Tchad. C'était une sorte de conseil prémonitoire que le jeune Nassour Bahar Mahamat a prodigué à son oncle Déby, un féru des arts de hold up électoraux [ *Mondafrique* du 11.04.2016 ]

## ■ **Le peuple ne voterait jamais pour le tyran Déby, un rentier du pouvoir et l'incarnation de la tragédie tchadienne.**

Le Despote Déby en est à son 5<sup>ème</sup> hold up électoral où comme à l'accoutumée, il s'octroie le pourcentage de voix selon la conjoncture politique du moment.

Tout esprit rationnel peu soit-il et à plus forte raison le peuple tchadien supplicié de la tyrannie du dictateur Déby depuis 26 ans, ne voterait jamais la moindre prolongation des crimes contre l'humanité dont-il est victime pour les raisons humaines non exhaustives subséquentes :

- Jamais de mémoires des tchadiens, la paupérisation des masses populaires n'a atteint un tel paroxysme, et une croissance exponentielle, alors qu'une ultra minorité du clan présidentielle et leurs thuriféraires sont de plus en plus riches. Une nouvelle race, une horde des milliardaires pilliers des ressources de l'état tchadien et de son peuple, est née avec l'avènement au pouvoir du Général Président Sultan Déby en 1990.
- Les populations martèlent avec colère d'être exclues d'immenses retombées des revenus du pétrole, leur niveau de vie serait 10 fois plus bas que celui qu'elles avaient dans la période avant l'ère pétrolière.
- Le clan présidentiel et leurs thuriféraires se sont accaparés de toute la manne pétrolière et des ressources de l'état.

Le Tchad est devenu pour eux leur propriété privée dans laquelle ils s'autorisent tous les délits et autres actes ignobles (népotisme, corruption, pillages des ressources nationales, dépravation des mœurs, assassinats...), et le pouvoir une rente qu'il faudrait conserver à tout prix.

- La jeunesse est abandonnée à elle-même. En effet, les jeunes diplômés n'appartenant pas au clan tribal ou non membres du parti présidentiel, le MPS ne sont pas intégrés dans la fonction publique. Cet apartheid social institutionnalisé par le Général Président Sultan Déby a des conséquences dramatiques pour ces jeunes et pour l'avenir du pays.  
Les multiples manifestations pacifiques d'étudiants pour réclamer les bourses non payées depuis plusieurs mois, sont réprimées dans le sang avec des morts, des embastillements, tortures et humiliations...
- Les travailleurs de la fonction publique et les retraités, ne perçoivent pas leurs salaires et pensions qui accusent des mois, voire des années d'arriérés pour certains.  
Est-il besoin de rappeler que grâce à un salaire, une dizaine de personnes membres d'une famille y survivent ? l'objectif du despote est donc d'affamer, affaiblir physiquement, de briser toutes formes de résistance afin de soumettre le peuple.  
Les conséquences sociales de cette punition-privation collective instituée par le dictateur Déby sont dramatiques à l'échelle nationale.
- **Le train de vie luxueux du clan présidentiel et de toute la nomenklatura, rentiers du pouvoir, est une offense au peuple qui vit dans une misère incommensurable. Cela est insupportable.**  
**Le peuple a par conséquent le devoir légitime de s'indigner et de se révolter afin d'exercer le pouvoir populaire. C'est une question de survie.**  
**Au demeurant, il conviendrait de souligner le détournement en toute impunité de 136 milliards de FCFA du trésor public par l'ancien Directeur des Douanes du Tchad, M.Salaye Déby, frère du Général Président Sultan Déby, auxquels viendraient s'ajouter plus de 7 milliards de FCFA que le MPS, parti présidentiel aurait dépensé pour le 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle... [Cf. Tchadpages du 03.12.2015, Tchad infos, revue de la presse du 6 au 13 décembre 2015]**  
**Ce sont autant des sommes faramineuses qui sont pillées du trésor public et largement suffisantes pour payer les arriérées de salaires, bourses, pensions, et investir dans l'éducation, la santé, le logement décent et l'alimentation (agriculture, élevage et pêche), afin de procurer le bien-être social collectif aux masses populaires.**

Face à cette infime partie des crimes contre l'humanité commis par le Général Président Sultan Déby, comment pourrait-on objectivement nier cette cruelle vérité ? Pourquoi le peuple tchadien victime depuis 26 ans de crimes contre l'humanité ne franchirait-il pas le pas en accusant tous ceux qui feraient ou font l'apologie du tyran grâce à leurs soutiens multiformes ? Pourquoi tout être humain doté de la moindre humanité s'opposerait-il à notre peuple de lutter par tous les moyens afin de se débarrasser de son bourreau ?

**En 25 ans de dictature implacable, le Général président Sultan Déby, l'une des dictatures les plus cruelles des annales des dictateurs du monde, auraient assassiné plus de 30000 tchadiens, selon les estimations des associations de défense des droits de l'Homme.**

Au vu de l'ampleur des crimes contre l'humanité et de la récidive permanente d'actes de piraterie électorale, qui ont conduit le Général Président Sultan Déby à usurper puis confisquer les 5 victoires honnêtes et incontestables du peuple tchadien, notre Parti ACTUS/prpe :

► rejette fermement et irréversiblement cette imposture démocratique et ce hold up électoral qui privent le peuple de sa victoire, hypothéquant ainsi son avenir.

La « CENI-DEBY », en proclamant malhonnêtement, vainqueur dès le 1<sup>er</sup> tour la victoire immorale, imméritée et indigne du Général président Sultan Déby, est coupable de forfaiture et de haute trahison à l'égard du peuple.

Le despote Déby, son institution fantôme et certains de ses membres répondraient de leur acte criminel devant le peuple.

► condamne fermement cet acte de piraterie électorale qui ne respecte aucune règle élémentaire en matière de code électoral d'une véritable démocratie

► accuse le despote Déby et sa CENI dont certains membres, pour des raisons mercantiles et par manque de



courage politique, sont à l'origine de cette forfaiture électorale. Ils porteraient ainsi la lourde responsabilité de cette tragédie imposée aux masses populaires.

► exige des Membres du Conseil constitutionnel d'exécuter la volonté du peuple en déclarant nul et de nul effet, les résultats du hold up électoral, proclamés le 21 avril 2016 par la « CENI-DEBY»,.

En effet, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil constitutionnel, au cas où vous cautionneriez cet hold up électoral, en intronisant le bourreau des tchadiens, vous seriez alors légitimement accusés de complicité de crime contre l'humanité par le peuple martyr. Le peuple victime de la tyrannie est déterminé à mettre hors d'état de nuire son assassin et jamais n'accorderait au Général Président Sultan Déby son suffrage pour un 5<sup>ème</sup> mandat.

► condamne fermement les puissances impérialistes occidentales, notamment la France qui depuis 26 ans apporte son soutien multiforme (diplomatique, militaire, financier et politique) au dictateur Déby.

Au demeurant, il serait utile de rappeler que grâce à l'une de nombreuses interventions de l'armée française contre les Forces de résistance nationale (bras armé du peuple insurgé contre la tyrannie), le Général président Sultan Déby, fut sauvé in extremis en février 2008, car les patriotes résistants tchadiens avaient encerclé le palais rose de N'Djaména. [Cf. *La Croix du 7 février 2008*].

► Aucun intérêt d'état, quel qu'il soit ne justifierait un quelconque soutien de la France au dictateur Déby, ni devrait prévaloir sur les vies humaines tchadiennes. La patrie des droits de l'homme par principe moral aurait du être aux côtés du peuple qui lutte pour la démocratie et pour la démocratie contre la dictature.

► demande à l'Union Africaine, à l'Union européenne et à l'Onu d'avoir l'honnêteté intellectuelle, morale et le courage politique de reconnaître les crimes contre l'humanité commis par le Général président Sultan Déby contre le peuple tchadien depuis 26 ans.

Il serait temps de respecter la volonté du peuple, mainte fois exprimée sous toutes les formes, en délégitimant le dictateur Déby, fossoyeur de la démocratie.

► lance un appel solennel au peuple tchadien de rejeter fermement et irréversiblement ce 5<sup>ème</sup> hold up électoral, en mettant tout en œuvre pour son arrêt immédiat.

La confiscation de la 5<sup>ème</sup> victoire électorale irréfutable du peuple par le Général président Sultan Déby, mériterait un dernier sursaut de tous, car il y va de notre survie collective.

## **■ Le peuple martyr a le droit constitutionnel de se libérer par les armes de la tyrannie, et de l'imposture démocratique imposée par le despote Déby et ses alliés.**

Le peuple martyr du Tchad doit faire sienne et appliquer le **préambule pertinent de la constitution de la République** qui légitime par ailleurs, toute action visant à mettre hors d'état de nuire le Général président Sultan Déby et son régime dictatorial en ces termes :

**[« - Proclamons solennellement notre droit et notre devoir de résister et de désobéir à tout individu ou groupe d'individus, à tout corps d'Etat qui prendrait le pouvoir par la force ou l'exercerait en violation de la présente Constitution ;**

**- Affirmons notre opposition totale à tout régime dont la politique se fonderait sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, le népotisme, le clanisme, le tribalisme, le confessionnalisme et la confiscation du pouvoir ; »]**

**Aux armes de la violence, de la terreur et crimes contre l'humanité, que le tyran Déby utilise contre le peuple pour semer la mort et la désolation dans nos villages et villes du nord au sud, d'Est à l'Ouest, le peuple a le droit constitutionnel de répondre par le droit de la légitime défense pour sa survie.**

**A cet effet, il doit faire usage des mêmes armes, afin d'apporter la riposte foudroyante indispensable. C'est une question de survie d'un peuple et d'une nation, qui ne doit souffrir d'aucune retenue et hésitation.**

**Faire l'apologie et soutenir la lutte de libération du peuple, c'est faire acte de civisme et lutter pour l'instauration des prémices d'une véritable démocratie au Tchad. Inversement, toute action contraire, serait une non-assistance à peuple en danger de mort, car elle contribuerait incontestablement et objectivement à perpétuer le pouvoir criminel du Général Président Sultan Déby.**

Le



peuple martyr accuserait alors ceux qui ne le soutiendraient pas dans sa lutte armée de libération de complicité de crimes. En effet, c'est le seul recours qui reste au peuple car la volonté du peuple afin de se débarrasser démocratiquement et pacifiquement du tyran Déby par les urnes, a toujours été trahie, fossoyée, grâce aux hold up électoraux dont le sinistre personnage Déby s'en est fait une spécialité, voire une philosophie existentielle avec le soutien des puissances impérialistes occidentales et la France.

Le peuple tchadien devrait-il continuer à se résigner et se faire massacrer par la soldatesque du despote Déby ? devrait-il se résigner en acceptant d'être affamé, embastillé, subir des traitements humiliants et dégradants, de mourir par privation de soins médicaux, d'eau potable, de logement décent ? Le peuple devrait accepter que sa jeunesse soit sacrifiée, privée d'éducation, de bourses d'études, condamnée au chômage ?... Le peuple devrait accepter d'être esclave au service du Monarque Déby et sa cour royale ?...A toutes ces interrogations, tout esprit pourvu de la moindre humanité répondrait objectivement par : NON. L'Appel à la lutte armée de résistance est une légitime défense contre la tyrannie, les hold up électoraux, les crimes contre l'humanité, la servitude, la prédation des ressources nationales...du Général président Sultan Déby.

Nous récusons cette insidieuse et criminelle psalmodie qu'au nom de la « prétendue préservation d'une pseudo paix ou au nom d'une illusion de stabilité, de sécurité dans le pays, et de la lutte contre les terroristes islamistes au sahel », il faudrait au mépris de la démocratie et des droits humains, soutenir inconditionnellement, maintenir le despote Déby au pouvoir. Ce résonnement absurde est un mépris contre la volonté du peuple car le sinistre personnage de Déby et son clan sont de véritables prédateurs des ressources nationales. Ils maintiennent les masses populaires dans une paupérisation incommensurable, les crimes contre l'humanité sont régulièrement commis contre les populations.

De plus, sur le plan international, le mégalomane Déby qui s'était auto gradé Général de corps d'Armée est à l'origine de la de l'insécurité régionale en Afrique : par la déstabilisation militaire et politique de nombreux états africains : il envoya son armée au Togo, au Soudan, au Congo Brazzaville...dans les années 90, en Centrafrique son expédition militaire renversa le président démocratiquement élu Ange-Félix Patassé le 15 mars 2003.

Le journal tchadien en ligne, *Tchad Actuel*, dans sa livraison du 21 mars 2013 révèle la véritable et diabolique face cachée du Général président Sultan Deby, le pompier-pyromane. En effet, il aurait des accointances avec le « *Senator Ali Shérif* »(SAS) ancien Gouverneur de l'État de Bornou, qui dont les liaisons dangereuses avec la secte terroriste Boko Haram, fut de notoriété publique.

Au demeurant, rappelons que les USA avaient créé l'organisation terroriste islamiste Al Qaeda dans les années 80, afin de déstabiliser et détruire le Communisme dans l'Ex URSS. En 2011, les puissances impérialistes occidentales étaient alliés des organisations terroristes islamistes en Libye afin d'assassiner le Colonel Kadhafi. Aujourd'hui, ces puissances impérialistes occidentales sont aux côtés de ces mêmes forces rétrogrades et moyenâgeuses en Syrie contre le président légitime Bachar Al Assad.

Le Général président Sultan Déby n'aurait-il pas expérimenté cette logique pompier-pyromane de ses Maîtres impérialistes occidentaux dans le dossier de la secte terroriste islamiste Boko Haram?

En conclusion le despote est source de l'insécurité sociale, physique, morale, matérielle... pour les tchadiens dans notre pays et en Afrique. En effet, ses aventures militaires, notamment celle en Centrafrique, a créé un sentiment anti tchadien dans ce pays, où un pogrom contre les citoyens tchadiens avait eu lieu.

A l'intérieur du Tchad, ce sont sa garde prétorienne et l'ANS sa police politique qui tuent les paisibles citoyens accusés d'opposants à son pouvoir.

Aucun peuple au monde n'accepterait d'être massacré, humilié et privé des ressources nationales accaparées par le seul clan présidentiel, comme c'est le cas au Tchad du Général président Sultan Déby.

Pourquoi les puissances impérialistes prétendues démocratiques demeurent-elles aphones et aveugles face aux crimes contre l'humanité perpétrés par le tyran Déby au Tchad depuis 26 ans? La démocratie serait pour elles à géométrie variable par conséquent ne serait pas destinée au peuple tchadien ?

L'imposture intellectuelle sur les notions de démocratie et de dictature à l'égard du peuple tchadien martyr, est une véritable escroquerie, un crime contre l'humanité.

Pour les puissances impérialistes, il existe une « démocratie » au Tchad, et leur poulain Déby est un démocrate qui ne tire pas sur son peuple comme « l'aurait fait le Colonel Kadhafi en Libye en 2011 ». Il n'y a donc pas lieu d'évoquer la moindre notion



« d'ingérence humanité » afin de sauver le peuple des massacres de la garde clanique présidentielle de Déby. Cette milice tire pourtant à balles réelles sur les étudiants, qui manifestent pacifiquement pour réclamer leurs bourses non payées, depuis plusieurs mois, voire des années pour certains.

Cette complicité de crimes, manifestée par les puissances impérialistes occidentales, notamment la France à l'égard du tyran Déby, perdure depuis plus d'un quart de siècle. Cet acte criminel est contraire aux valeurs universelles de la démocratie. Cela est insupportable !

**Selon les estimations des organisations de défense des droits de l'Homme, Le tyran aurait déjà assassiné plus de 30.000 tchadiens en 25 ans. Il est urgent pour les masses populaires de neutraliser cette machine infernale à broyer les vies humaines. En effet, Le préambule de la constitution de la République susmentionnée, légitime la guerre populaire de libération contre la guerre d'extermination, de domination et de rapine déclarée contre le peuple par le dictateur Déby, depuis plus d'un quart de siècle.**

**Seul le peuple souverain a le devoir et le droit de choisir librement ses dirigeants et son projet de société, conformes à ses légitimes intérêts et aspirations.**

Rappelons que seules les luttes armées contre les dictateurs et la domination coloniale ont permis de libérer les peuples : ce furent les cas à Cuba en 1959, au Vietnam en 1954...

À Haïti, le descendant d'esclaves noirs, Toussaint Louverture a dirigé l'insurrection armée des esclaves, qui a vaincu la puissante armée de Napoléon. Ainsi fut proclamé le 1<sup>er</sup> état noir indépendant en 1804.

En 1789 pour la France et 1917 en Russie, les peuples respectifs se sont débarrassés des monarchies qui les affamaient et opprimaient.

Espérer une quelconque victoire démocratique du peuple par les urnes, sous le règne du dictateur-candidat Déby aux élections présidentielles, c'est faire preuve d'une naïveté déconcertante. C'est une illusion et un acte conscient qui a permis d'introniser depuis 26 ans la tyrannie ou la démocrature débyenne.

Le Général président Sultan Déby, grand spécialiste de hold up électoraux, n'accepterait jamais le verdict démocratique des urnes. En effet, ce personnage criminogène est conscient de la rancœur de la colère et de l'antipathie légitimes que le peuple tchadien qu'il martyrise, nourrit à son égard. A cet effet, afin de s'absoudre de la justice du tribunal populaire qui lui serait réservé, le despote s'octroie une impunité présidentielle à vie à l'issue de toutes les pseudos élections présidentielles avec le soutien inconditionnel et indéfectible des puissances impérialistes occidentales et de la France

Le Général président Sultan Déby, n'a jamais remporté démocratiquement une élection au Tchad. Il n'a par conséquent jamais été le produit du libre choix du peuple tchadien. Il gouverne par la force de la brutalité sauvage, la coercition et des assassinats de masse.

Son pouvoir et son régime sont illégitimes par excellence. C'est un dirigeant qui a été imposé au peuple par les puissances impérialistes occidentales, notamment la France depuis 26 ans, à la faveur d'un coup d'état que cette dernière a soutenue et organisée sous la supervision de l'Officier de la DGSE Paul Fontbonne [*Dossier Noir de la politique africaine de la France N°13 éd. l'Harmattan, Paris, 1999*].

- ▶ Mort au 5<sup>ème</sup> hold up électoral du tyran Déby et à son régime criminel du MPS
- ▶ Le peuple doit proclamer et s'approprier sa victoire du 10 avril 2016, usurpée par le tyran Déby.
- ▶ Vive la volonté du peuple soutenue par une lutte de libération nationale, pour que vive la victoire de sa juste cause et l'instauration d'une véritable démocratie.
- ▶ La juste cause de la lutte du peuple tchadien pour une existence digne et humaine, est légitime. Elle doit triompher car de cette victoire dépend la survie d'un peuple et d'une nation.
- ▶ Pouvoir au peuple
- ▶ Vaincre le Général président Sultan Déby ou la mort, ensemble nous vaincrons la tyrannie.

29 Avril 2016

**Le Secrétaire Général d'ACTUS/prpe  
Dr LEY-NGARDIGAL Djimadoum**

